

COMMUNIQUÉ DU CDRP 37

Le 16 décembre 2021, le CDRP 37 a rencontré les représentants des collectivités pour un état des lieux de la randonnée pédestre en Touraine et envisager avec eux le développement de cette pratique en Indre-et Loire.

Madame Sylvie Giner, vice-présidente du Conseil départemental et Pascal Poirier en charge des voies douces ont dressé un tableau de l'engagement d'un département riche de plusieurs milliers de kilomètre de sentiers. En effet, le Conseil départemental d'Indre et Loire administre chemins ruraux et parcelles à travers le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) et soutient financièrement de nombreux projets de sentiers de randonnées avec le Fond Départemental d'Aménagement et De Développement Territorial (FDADDT).

De leurs côtés, Jean-Pierre Percy, Thomas Hilsmann et Yvette Sechet ont argumenté pour motiver les porteurs de projets. Ils ont souligné le savoir-faire du CDRP37 dans la création d'itinéraires balisés et sécurisés grâce à l'implication de bénévoles formés techniquement. Et ont rappelé le rôle d'expert de la Fédération Française de randonnée au service des collectivités territoriales. En seconde partie de la réunion, les collectivités ont été informées sur la procédure de création d'itinéraires de promenade et de randonnée. L'objectif est de labelliser le plus grand nombre possible de circuits de randonnée sur l'ensemble de la Touraine. Des documents techniques ont été distribués pour faciliter la création, l'entretien des sentiers de randonnée (phases, délais, coût, promotion).

Et pour finir, Bernard Carré a présenté l'application Suricate, une application du Ministère Chargé des Sports qui met en relation des pratiquants des sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratiques, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature.

Une bonne impulsion pour élargir l'offre de randonnée en Touraine.